

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET****SÉANCE DU 05 JUIN 2026****N°2026.06.05.9**

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 13 heures, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, sous la présidence de Monsieur Claude ALIMI, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présent(e)s : Claude ALIMI – Benjamin JOGUET - Michèle OLIVER – Rachida AMAR – Christian DES - Manon FILIPPI – Bruno LOSSI - Frédéric CABOT - Nathalie PRIGENT – Coralie MEURISSE - Patrick DAMBLON – Muriel MAUBLANC – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Laurence HERBIN LOSSI - Christelle BAUMIER - Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Thomas NESLE – Marie-Josée POMARES - Georges SALLES – Delphine IGUENI

- 12H35 : arrivée de Jean LORQUIN pendant l'appel des élus

Étaient représenté(e)s : Gilles RAYMOND représenté par Benjamin JOGUET – Lise GABUS représentée par Rachida AMAR - Thierry RICHARD représenté par Frédéric CABOT - Laurent BEGHIN représenté par Muriel FIOL - Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI - Béatrice BURON représentée par Georges SALLES – Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME

9. Mise à jour du tableau des effectifs - Annexes - rapporteur Laurence HERBIN LOSSI

Le Conseil municipal,

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, qui stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En outre l'avis préalable du Comité Social Territorial est requis en cas de suppression de poste,

Vu le précédent Tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 18 décembre 2025 par délibération 2025.12.18.7

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que les deux (2) pièces annexées (annexes 1 et 2) reprennent respectivement le Tableau des effectifs au 1^{er} mai 2026 et tel qu'il se présentera après le vote de la présente,

Après en avoir délibéré,

Décide la création de trois (3) postes permanents à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, défini comme suit :

- 1 poste de Rédacteur Principal 1^{ère} Classe
- 1 poste de Chef de Service de Police Municipale
- 1 poste de Chef de Service de Police Municipale Principal 2^{ème} Classe

Approuve le tableau des effectifs tel qu'annexé (annexes 1 et 2) et joints à la convocation au Conseil Municipal de ce 5 juin 2026

Vote :

Adopté -> 33

Claude ALIMI - Benjamin JOGUET - Michèle OLIVER - Rachida AMAR - Christian DES - Manon FILIPPI - Bruno LOSSI - Frédéric CABOT - Nathalie PRIGENT - Coralie MEURISSE - Patrick DAMBLON - Muriel MAUBLANC - Laurent DELORME - Caroline FERNANDEZ - Laurence HERBIN LOSSI - Christelle BAUMIER - Jean LORQUIN - Mireille LARCHE - Cédric BALDINGER - Muriel FIOL - Richard CAMUS - Marie-Christine WILLAERT-REBOUL - Thomas NESLE - Marie-Josée POMARES - Georges SALLES - Delphine IGUENI - Gilles RAYMOND représenté par Benjamin JOGUET - Lise GABUS représentée par Rachida AMAR - Thierry RICHARD représenté par Frédéric CABOT - Laurent BEGHIN représenté par Mme Muriel FIOL - Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI - Béatrice BURON représentée par Georges SALLES - Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Claude ALIMI**

